

Chèques à fournir obligatoirement en fonction des spécialités

La somme due par les familles sert à payer les **EPI**, c'est à dire les équipements de protection individuelle, la bourse de la région Auvergne Rhône-Alpes est déjà déduite. Le montant de cette aide est différent en fonction des formations.

■ CAP et BAC PRO Réparation des Carrosseries

1 chèque de **192 €** à l'ordre de "**technologie services** "

(Pour votre information coût réel = 352,80 €, bourse région =161 €)

■ BAC PRO Maintenance des Véhicules

1 chèque de **14 €** à l'ordre de "**Esquad Pro**"

1 chèque de **259,44 €** à l'ordre de "**TECHNOLOGIE SERVICES**"

(Pour votre information coût réel = 381,24 €, bourse région =108 €)

■ CAP Maintenance des Véhicules Particuliers

1 chèque de **14 €** à l'ordre de "**Esquad Pro**"

1 chèque de **227.04 €** à l'ordre de "**TECHNOLOGIE SERVICES**"

(Pour votre information coût réel = 348,84 €, bourse région =108 €)

■ BAC PRO Conduite Transport Routier des Marchandises

1 chèque de **27.5 €** à l'ordre de "**TECHNOLOGIE SERVICES**"

(Pour votre information coût réel = 135,1 €, bourse région =81 €)

■ CAP Conducteur Routier de Marchandises

(Pour votre information coût réel = 133.20 €, bourse région =108 €)

■ CAP Peinture des Carrosseries

1 chèque de **200 €** à l'ordre de "**Roll Peinture**".

(Pour votre information coût réel = 361,2 €, bourse région =161 €).